

Lancement du guide sur « l'éducation aux droits humains » Comprendre pour agir

Le 03 août 2010 à l'hôtel Novotel, le comité sénégalais des droits de l'homme, a organisé la cérémonie officielle de lancement du Guide de l'Enseignant(e) pour l'Education aux Droits de l'Homme dans l'espace francophone ; guide intitulé : « *L'Education aux Droits de l'Homme : comprendre pour agir ensemble* ».

Le message de M.CISSE-GOURO a été délivré par Kristien Van Buyten. « *L'Education aux Droits de l'Homme fait partie intégrante du Droit à l'Education, et sa reconnaissance en tant que Droit de l'Homme en soi est importante* », a ajouté M. CISSE-GOURO pour qui « *l'un des objectifs majeurs de l'Education aux Droits de l'Homme est de faire connaître à chaque individu les droits inhérents à la personne humaine et de permettre qu'il puisse en bénéficier, y recourir, les revendiquer, le cas échéant, contribuer à les faire protéger et à les faire respecter* ». Il a aussi mis l'accent sur un défi, « *pas des moindres* », celui de la mise en place d'un dispositif d'utilisation du guide dans le système éducatif formel et non formel du Sénégal ; défi auquel le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO) sera « *très attentif* ».

Deux Ministres de la République ont pris part à la cérémonie. Il s'agit de Madame Coumba GAYE, Ministre déléguée, chargée des Droits Humains auprès du Ministre d'Etat, Garde des Sceaux Ministre, Ministre de la Justice et Monsieur Kalidou DIALLO, Ministre de l'Enseignement Préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues Nationales, en présence de Monsieur Alioune NDIAYE, Coordonnateur du Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH). Tous ont salué l'initiative et promis d'aider à la promotion du guide, même en dehors de l'espace Francophone. Le document a été présenté par un de ces co-auteurs, Monsieur Saliou SARR.

Genèse du Guide

En 2005 lors du symposium sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone les ministres et chefs d'Etat avaient adopté la déclaration de Bamako qui énonçait parmi les engagements concrets de l'état « *la promotion d'une culture démocratique dans toutes ses dimensions afin de sensibiliser par l'éducation et la formation l'ensemble des acteurs de la vie politique et tous les citoyens aux exigences éthiques de la démocratie et des droits de homme* »

Le XIe Sommet de la Francophonie, réuni à Bucarest, les 28 et 29 septembre 2006, a rappelé les engagements de Bamako, de Ouagadougou et ceux de la Conférence ministérielle sur la prévention des conflits et la sécurité humaine tenue à Saint Boniface, au Canada, en mai 2006, et a réaffirmé dans la Déclaration de Bucarest que « *l'éducation et la formation aux droits de l'homme, à la tolérance et à la citoyenneté, notamment des enfants et des jeunes, constitue une dimension importante de l'établissement durable de sociétés libres, tolérantes et démocratiques.* »

En 2005 lors du premier congrès de l'association francophone des commissions nationales des droits de l'homme tenu à Montréal en 2005, l'association avait chargé le conseil consultatif des droits de l'homme du Maroc, le comité sénégalais des droits de l'homme, la

commission rwandaise des droits de l'homme de rédiger des rapports nationaux sur la question de l'éducation aux droits de l'homme en milieu scolaire.

En janvier 2006 le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et l'UNESCO ont adressé une correspondance aux Ministres de l'Education des Etats membres pour les encourager à prendre des mesures permettant de développer et de rendre plus efficace l'éducation aux droits de l'homme dans leurs systèmes éducatifs.

C'est pour répondre à ces appels que l'Association Francophone des Commissions Nationales des Droits de l'Homme (AFCNDH) a décidé d'élaborer un Manuel sur l'éducation aux droits de l'homme dans l'espace francophone. : « Guide de l'enseignant(e) pour l'éducation aux droits de l'homme dans l'espace francophone ». Cet ouvrage vient compléter le dispositif existant au Sénégal et va permettre de combler les lacunes existantes afin de renforcer la mise en œuvre au niveau national des recommandations de la communauté internationale dans le domaine de l'éducation et la formation en matière des droits de l'Homme.



En partenariat avec le ministère de l'enseignement préscolaire, de l'élémentaire, du moyen secondaire et des langues nationales, et du ministre des droits humains , le Comité sénégalais des droits de l'homme a organisé une journée de partage qui visait à présenter le guide et à approfondir avec tous les acteurs concernés la réflexion sur l'enseignement et

l'éducation pour les Droits de l'Homme dans le système éducatif formel et informel au Sénégal.

Elle avait pour objectif général de procéder au lancement officiel au Sénégal du Guide. Plus spécifiquement elle visait à :

- Clarifier, partager le sens, les orientations pédagogiques et le contenu du guide
- Echanger sur les possibilités de la mise en place d'un dispositif d'utilisation et d'introduction de ce guide dans le système éducatif formel et non formel du Sénégal
- Créer un partenariat dynamique pour la promotion de l'éducation aux droits de l'homme au Sénégal